

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Solidarité, Politique de la Ville, Enfance  
et Petite Enfance »

Conseil municipal du 26 septembre 2011  
Séance du 8 septembre 2011

## 27 Journée mondiale du refus de la misère

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET,  
Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL,  
BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, PAMART,  
Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI,  
MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE, Mme RIFFAULT

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMAIN

Mme KEZZOUL

Pouvoir à :

M. ABBA-SIDICK

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. RIFI-SAIDI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **38**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

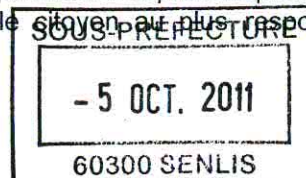
A l'initiative du Mouvement A.T.D. Quart-Monde France depuis 1987, le 17 octobre a été déclaré « Journée Mondiale du Refus de la Misère ».

«Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré».

Cette phrase de Joseph Wresinski, gravée sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme au Trocadéro à Paris, donne le sens de la Journée Mondiale du Refus de la Misère.

Cette journée, officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992, est :

- une journée au cours de laquelle les personnes vivant dans la pauvreté s'expriment prioritairement,
- une journée de rassemblement de tous ceux qui, du simple citoyen au plus responsable, sont appelés à s'engager avec celles-ci.



C'est maintenant!  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE

# maintenant !

C'est ainsi l'occasion pour tous ceux qui combattent au quotidien les injustices et qui s'engagent contre l'exclusion de se mobiliser à travers un vaste courant international.

En 2011, 4 actions seront mises en place sur la ville :

- Venue des enfants d'une crèche en RPA,
- Création d'une chanson intergénérationnelle,
- Echanges interculturels et intergénérationnels via une vidéoconférence,
- Marche santé.

La lutte contre la misère passe par la lutte contre l'exclusion et par le respect de l'égale dignité de tous. Elle nécessite un engagement de chacun. Il s'agit d'inventer concrètement les moyens d'avancer ensemble vers une société respectueuse de la dignité de chacun, en reconnaissant comme acteurs indispensables de cette transformation sociale, les enfants et les personnes qui en sont le plus exclues.

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de souligner son soutien dans la lutte contre la misère en adoptant une délibération formalisant ainsi sa volonté de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la Commission «solidarité, politique de la ville, enfance, petite enfance » en date du 8 septembre 2011,

Considérant l'importance, pour la Ville de Creil, de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère, Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38                      Pour : 38                                      Contre : 0                                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : de marquer sa volonté de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **04 OCT. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **05 OCT. 2011**

Jean-Claude VILLEMAMIN

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 04.10.11. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Ralhy

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISE-PICARDIE